
Don du citoyen de l'Hoste, receveur du district de Nérac, qui offre à la nation 1.000 livres en numéraire métallique, lors de la séance du 4 pluviôse an II (23 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen de l'Hoste, receveur du district de Nérac, qui offre à la nation 1.000 livres en numéraire métallique, lors de la séance du 4 pluviôse an II (23 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 575;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36708_t2_0575_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sait ce que peuvent contre les Français la corruption et les armes de l'Angleterre.

Le tyran Frédéric, surnommé *Le Grand*, savoit comment on pouvoit en sortir : son neveu, le petit Guillaume fait qu'on y entre par la trahison et qu'on en sort avec les étrivières. Tu voulois, O Guillaume aller à l'Opéra à Paris ! eh bien les François pour t'en éviter la peine, t'ont donné un ballet sur le bord du Rhin.

Et toi, O Cobourg, si tu as pris Valenciennes, à qui en es-tu redevable ? A Custine le *royaliste*. Si le républicain Jourdan eut commandé à sa place, Valenciennes fut tombée en ton pouvoir comme Maubeuge. Un jour, un jour encore et tu éprouveras le sort de ce duc de Brunswick.

O Tyrans coalisés, voilà donc le fruit de votre campagne, dites nous le avec franchise, le centre de vos coupables projets étoit dans le sein du Sénat français. Mais les jours régénérateurs du 30 (sic) mai et 2 juin l'ont purifié, le Marais n'est plus, les sans-culottes triomphent.

La France disoit ce Parlement vénaï de l'Angleterre n'occupe plus qu'une place en blanc sur la carte de l'Europe; eh bien ! la politique simple de son comité de salut public déjoue tous vos projets et ébranle le trône de vos tyrans.

Représentants du peuple, restez donc à votre poste, mettez la dernière main à votre ouvrage, tous les sans-culottes vous en conjurent au nom de la Patrie.

L'ennemi avoit conçu de grandes espérances sur le département du Nord, une centralité de Sociétés populaires avoit été proposé, la Société populaire de Bouchain n'a pas été la dernière à voir le piège qu'on tendoit aux sans-culottes de Lille, elle les en a avertis fraternellement.

Nous avons ouvert, comme toutes les autres Sociétés, des souscriptions patriotiques pour vêtir nos braves frères d'armes et nous en avons couvert une quinzaine de sans-culottes. Nous vous faisons passer le seul numéraire qu'eussent ses membres.

Comme les Marat, les Pelletier, les Chalier, nous sommes dévoués au bonheur de notre pays, mais pourquoi faut-il, qu'une société où les vertus de ces grands hommes sont en pratique, soit privée pour longtemps de leurs bustes.

S. et F.»

ARMET (*présid.*), HERMAN (*secrét.*).

P.S. Dans notre dernière adresse à la Convention, en lui envoyant nos saints, nous lui demandions les portraits des trois martyrs de la Liberté.

13

Le citoyen de l'Hoste, receveur du district de Nérac, fait don à la nation de la somme de 1,000 liv. en numéraire métallique (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Nérac, 22 niv. II. Au *présid.* de la Conv.] (3)

« Citoyen,

Le sans-culotte n'a rien qui lui appartienne, quand la patrie a des besoins. Le jeune homme court lui sacrifier son sang, le vieillard ose lui ouvrir ses trésors. Père de trois enfants, ils ser-

(1) P.V., XXX, 85 et 227.

(2) Rien au Bⁱⁿ.

(3) C 290, pl. 915, p. 1. Lettre d'envoi du directeur de la poste de Nérac (p. 2).

vent tous à cette mère commune. Deux partagent au Champ de Mars la gloire du Nord et du Midi. Trop faible pour supporter les fatigues militaires, le troisième s'honore d'être le magistrat du peuple, et l'ennemi de tous les traîtres. Pour moi, amoureux constant du bien public, je formais dans tous les temps des vœux sincères pour le bonheur général des nations. Constamment investi de la confiance populaire, je fus tour à tour le défenseur zélé des droits du peuple dans l'assemblée primaire, l'assemblée électorale, et la carrière administrative. Aujourd'hui, receveur de mon district, je vis par l'amour de mes concitoyens et la haine des scélérats de toutes les espèces.

C'est dans ces principes bien prononcés que je te prie d'agréer, Citoyen Président, une somme de mille livres en numéraire métallique que j'offre à la Patrie. Puisse cette somme, servir à consolider le bien général ! Puissé-je me glorifier un jour d'avoir coopéré moi aussi au bonheur de tous les peuples devenus libres et raisonnables !

S. et F.»

DELHOSTE, DESCAIRAC.

14

Le citoyen Vesques, receveur de la régie nationale à Château-Salins, fait don de sa montre d'or. Je ne l'estime, dit-il, que parce qu'elle pèse (sic) cent livres. Un républicain ne doit pas s'informer de l'heure qu'il est; c'est toujours celle de veiller, de travailler et de mourir pour le salut de la patrie (1).

(On applaudit).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Château-Salins, 24 niv. II. Aux *administr.* du distr.] (3)

« Citoyens administrateurs,

Je vous prie de faire agréer ma montre à la Convention nationale, je ne l'estime que relativement à la boîte d'or que l'on m'a toujours dit, peser la valeur de 100 l. Un républicain n'a plus besoin de savoir l'heure qu'il est. C'est toujours celle de la veiller, de travailler et de mourir pour le salut de la patrie.»

VESQUES.

15

Le représentant du peuple près l'armée du Nord envoie d'Arras, à la Convention, la pétition du citoyen Lecocq, par laquelle il expose que, le 25 nivôse, se rendant à Cambrai avec son fils âgé de douze ans, ils furent assaillis par une bande de féroces Autrichiens qui, après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils avoient, exercèrent sur eux les traitemens les plus barbares; que le fils, voyant des sabres levés sur la tête

(1) P.V., XXX, 85. Voir ci-dessus, séance du 3 pluv., n° 36. Mention dans *J. Fr.*, n° 486; *Mon.*, XIX, 273; *J. Sablier*, n° 1094.

(2) Bⁱⁿ, 3 pluv. (suppl¹).

(3) C 290, pl. 914, p. 23. Il semble bien que ce don fut annoncé à la Conv. le 3 pluv. et non le 4. En effet la montre est parvenue le 3 d'après le reçu de Ducroisi, et la mention honorable datée du 3 par Goupilleau (secrét.).